



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 26 mars 2018
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil d'Administration :

LAPALU Christian, PAGÉS Jocelyne, MENTREKA Anne-Marie, PILAT Stéphanie, ABOAF Christine, VERMANDELE Delphine, LAMOULIE Danielle, MARTIN Jacques, DUCÉL Jean.

Nombre de conseillers en exercice :	09
Nombre de conseillers présents :	08
Nombre de conseillers absents :	1
Procurations :	0

Secrétaire de séance : Mme. Jocelyne PAGÉS.

Monsieur le Président ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 05.10.2017

➤ Accord à l'unanimité

➤

2. Vote des Comptes Administratifs – Comptes de Gestion 2017 et Budget Primitif 2018.

*C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) : **Vote par les membres du CCAS en présence du Conseil Municipal***

▶ Compte Administratif 2017 :

Fonctionnement

- Dépenses : 3 984.35€
- Recettes : 4 615.18 €
- Résultat Déficit. : 630.83 €
- Excéd. réporté N-1 : 2 071.00 €

- **Résultat 2017 : 2 071.83 € (Excédent)**

Vote → Pour : 6 - Absent : 2 - Abstention : 00

▶ Budget Primitif 2018 :

Fonctionnement

- Dépenses : 4 000.00 €
- Recettes : 4 000.00 €

Vote → Pour : 7 – Absent : 1 - Abstention : 00

➤ Accord à l'unanimité

3. Délibération pour vote du budget primitif 2018.

Monsieur le Président soumet au Conseil d'Administration Le Budget Primitif du CCAS de l'exercice 2018 présenté avec les équilibres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 4 000.00 €

Recettes : 4 000.00 €

➤ **Accord à l'unanimité**

4. Délibération pour venir en aide à une administrée en difficulté.

Monsieur le Président informe ses collègues, des difficultés financières et personnelles que traverse une administrée.

Il propose de lui venir en aide le temps que sa situation se rétablisse en lui accordant une contribution d'un montant de 293.56 € qui correspond aux factures suivantes:

Mensualité du mois de mars de la MACIF	43.54 €
EDF du mois de mars	56.82 €
EDF du mois d'avril	56.82 €
Sosh mobile/internet de mars	54.37 €
Free du mois de mars	35.98 €
La Poste mobile	46.03 €

Total	293.56 €

La personne remboursera cette somme selon ses moyens dès que sa situation sera rétablie.

➤ **Accord à l'unanimité**

Fin de séance 19 h 00

**Le Président,
Christian LAPALU.**